



FONDS
MUNICIPAL
VERT

GREEN
MUNICIPAL
FUND



Outil d'évaluation pour des collectivités adaptées au climat

UTILISATION DE L'OUTIL

*Un programme de la/
A program of*



REMERCIEMENTS

RECONNAISSANCE DES TERRITOIRES

Dans le cadre de son engagement pour favoriser la réconciliation, la FCM tient à reconnaître que ses sièges sociaux sont situés sur le territoire non cédé de la Nation anichinabée algonquine, présente en ces lieux depuis des temps immémoriaux. En tant qu'organisation, nous nous efforçons d'approfondir nos connaissances, d'adapter nos méthodes de travail et de déconstruire les mentalités et les pratiques héritées du colonialisme. Alors que nous continuons à établir des relations constructives avec les peuples autochtones, nous reconnaissons leurs contributions passées et présentes et nous rendons hommage à leur leadership et à leur collaboration pour renforcer les collectivités de tout le pays.

CONTRIBUTEURS

Nous remercions toutes les personnes et organismes qui ont participé aux groupes de discussion et dont les idées et commentaires ont été cruciaux pour l'adaptation de cet outil aux besoins variés des collectivités.

© Fédération canadienne des municipalités, 2024. Tous droits réservés.

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION 4

Adaptation au climat 4

Outil d'évaluation pour
des collectivités adaptées
au climat (Outil d'évaluation
CAC ou l'Outil d'évaluation) 4

Comment utiliser le guide 5

APERÇU DE L'OUTIL D'ÉVALUATION POUR DES COLLECTIVITÉS ADAPTÉES AU CLIMAT 6

Principaux éléments de l'Outil 6

UTILISATION DE L'OUTIL 10

Pour commencer 10

Processus étape par étape 12

PRINCIPALES DÉFINITIONS 16

RÉFÉRENCES 21



INTRODUCTION

ADAPTATION AU CLIMAT

Une adaptation au climat efficace peut renforcer la résilience des collectivités en réduisant les vulnérabilités et en améliorant la capacité à absorber les chocs.

L'adaptation au climat consiste à prendre des mesures qui aident les collectivités à se préparer aux effets réels ou attendus du changement climatique. Ces mesures, comme la construction de digues, l'installation de nouveaux systèmes d'irrigation ou la préservation des forêts urbaines, permettent aux collectivités locales de faire face aux effets du climat et de s'en remettre.

Les initiatives d'adaptation au climat fondées sur la Réconciliation, l'équité, l'inclusion et la lutte contre le racisme (Réconciliation+ÉILCR) sont cruciales, car elles recoupent différents processus et priorités des administrations locales, notamment la planification urbaine, le développement des infrastructures et la santé publique. En intégrant l'adaptation au climat fondée sur la Réconciliation et l'ÉILCR

dans leurs processus de planification et de développement, les administrations locales peuvent créer des collectivités plus résilientes et mieux équipées pour faire face aux défis climatiques actuels et futurs.

OUTIL D'ÉVALUATION POUR DES COLLECTIVITÉS ADAPTÉES AU CLIMAT (OUTIL D'ÉVALUATION CAC OU L'OUTIL D'ÉVALUATION)

À quoi sert l'Outil d'évaluation CAC?

L'Outil d'évaluation pour des collectivités adaptées au climat a été conçu pour aider les municipalités à :

- **prendre conscience des éléments essentiels** de l'adaptation au climat;
- **dresser un portrait des efforts d'adaptation en cours** de votre administration locale;
- **déterminer les prochaines étapes de la création de la résilience climatique** en précisant les mesures à prendre pour faire progresser les efforts d'adaptation au climat.

Principes directeurs :



Les municipalités n'ont forcément pas toutes le même point de départ.

Reconnaissant que chaque municipalité a ses propres circonstances, l'outil d'évaluation est conçu pour être flexible et adaptable, ainsi que pour favoriser l'établissement de stratégies sur mesure qui répondent aux conditions et aux besoins locaux particuliers.



Il n'existe aucune approche universelle pour renforcer la résilience climatique.

La résilience climatique requiert une approche sur mesure qui tient compte des facteurs environnementaux, sociaux et économiques propres à chaque collectivité. L'Outil d'évaluation du niveau de préparation des collectivités aux changements climatiques est conçu pour prendre en charge diverses approches et solutions innovantes.



Il est essentiel au soutien du progrès et de l'impulsion.

La résilience climatique n'est pas une fin en soi, mais plutôt un processus continu, évolutif, itératif et réactif. L'Outil souligne l'importance de l'amélioration et de l'adaptation continues et encourage les municipalités à tirer les leçons de leurs expériences.

Comment l'Outil d'évaluation a-t-il été conçu?

L'Outil d'évaluation a été créé à la suite d'un processus complet, collaboratif et inclusif tenant compte des points de vue de différents partenaires et administrations locales. Le but était de rendre l'Outil pertinent et adaptable à plusieurs contextes et de tenir compte des difficultés et des possibilités uniques vécues par les différentes municipalités.

Il existe de nombreuses façons de s'adapter au changement climatique, et l'Outil d'évaluation ne vise pas à englober toutes les mesures possibles. Il offre plutôt un cadre flexible et des conseils pratiques pour aider les collectivités à mettre en place des initiatives d'adaptation au climat qui répondent à leurs besoins particuliers.

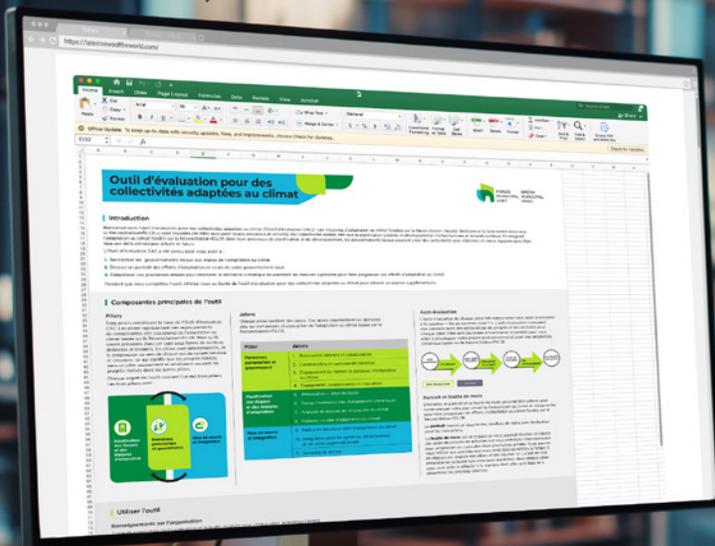
À qui s'adresse l'Outil d'évaluation CAC?

L'Outil d'évaluation est conçu pour les administrations locales de toute taille partout au Canada et reconnaît leurs différents défis,

besoins et objectifs. En offrant des conseils pratiques et une certaine souplesse d'utilisation, l'Outil vise à donner aux collectivités les moyens de s'adapter au changement climatique à l'aide de moyens fondés sur les principes d'ÉILCR+R et adaptés à leur contexte, à leurs objectifs et à leurs besoins les plus urgents.

COMMENT UTILISER LE GUIDE

Ce guide vise à aider le personnel des municipalités à utiliser l'Outil d'évaluation. Il contient des conseils et des instructions détaillées sur l'utilisation de l'Outil dans le cadre de la planification de l'adaptation au changement climatique. Lisez le guide du début à la fin pour obtenir une compréhension complète ou consultez certaines parties selon vos besoins.



APERÇU DE L'OUTIL D'ÉVALUATION POUR DES COLLECTIVITÉS ADAPTÉES AU CLIMAT

PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DE L'OUTIL

Piliers

L'Outil d'évaluation est structuré autour de trois piliers. Les piliers représentent des groupes d'éléments (ou de jalons) clés de l'adaptation au climat fondée sur les principes d'ÉILCR+R. Bien que les piliers soient présentés comme des parties distinctes et linéaires dans l'Outil, ils sont profondément interreliés, ce qui signifie que les progrès réalisés dans le cadre d'un pilier renforcent et font avancer les efforts dans les autres.

Plusieurs collectivités commencent à renforcer leur résilience climatique en évaluant les risques liés au climat et en élaborant des plans d'adaptation qu'elles peuvent mettre en œuvre et intégrer dans les systèmes et les processus organisationnels. Toutefois, la planification et la mise en œuvre ne peuvent être efficaces sans les personnes, les partenariats et la gouvernance appropriés. C'est pourquoi le pilier Personnes, partenariats et gouvernance peut être considéré

comme le fondement des deux autres piliers, soit Planification des risques et des mesures d'adaptation et Mise en œuvre et intégration. Cette interdépendance renforce et soutient le travail d'adaptation au climat des administrations locales.

Chaque pilier fait l'objet d'un onglet distinct dans l'Outil. Les trois piliers sont :



Jalons

Chaque pilier comporte des jalons. Ces jalons représentent les éléments essentiels des piliers de l'adaptation au climat fondée sur les principes d'ÉILCR+R.

Pilier	Jalon
 Personnes, partenariats et gouvernance	1. Ressources internes et collaboration
	2. Collaboration et partenariats externes
	3. Engagement du conseil et politique d'adaptation au climat
	4. Engagement, sensibilisation et éducation
 Planification des risques et des mesures d'adaptation	5. Préparation – jeter les bases
	6. Cerner l'incidence des changements climatiques
	7. Analyser et évaluer les risques liés au climat
	8. Élaborer un plan d'adaptation au climat
 Mise en œuvre et intégration	9. Mettre en œuvre un plan d'adaptation au climat
	10. Intégration dans les systèmes, les processus et systèmes organisationnels
	11. Surveiller et réviser

Auto-évaluation

L'auto-évaluation vise à vous aider à répondre à la question « *Où en sommes-nous?* ». L'auto-évaluation consiste à remplir des colonnes indiquant les **progrès réalisés** et les **activités** pour chaque pilier. L'état d'avancement et les activités sont conçus pour être utilisés ensemble afin d'aider à établir un plan personnalisé d'adaptation au climat fondé sur les principes d'ÉILCR+R.

États d'avancement

- Colonnes relatives aux progrès réalisés :** Il s'agit des quatre (4) colonnes intitulées "Pas encore commencé" à "Pratiques avancées" dans les piliers 1 et 3. Dans le pilier 2, les colonnes sont "Secteurs de service", "Risques climatiques" et

"Réconciliation+ÉILCR". En sélectionnant les énoncés qui représentent le mieux les progrès de votre organisation à chaque niveau, vous pouvez évaluer votre situation de départ et le travail déjà accompli pour vous adapter au changement climatique.

Activités

- Colonnes relatives aux activités :** il s'agit de trois (3) colonnes intitulées Premières activités, Activités pour stimuler le progrès et Activités pour renforcer l'approche. Ce sont les activités que votre organisme peut entreprendre pour faire évoluer ses efforts d'adaptation aux changements climatiques. Ces colonnes peuvent fournir des idées pour alimenter la feuille de route.



Outil d'évaluation pour des collectivités adaptées au climat

FONDS MUNICIPAL VERT / GREEN MUNICIPAL FUND

Pilier 1 : Personnes, partenariats et gouvernance

Colonne de l'état d'avancement

Colonne des activités

Colonne de l'état d'avancement	Colonne des activités
<p>Pas encore commencé</p> <p>Ressources humaines</p> <ul style="list-style-type: none"> Nous n'avons pas encore commencé à affecter les ressources internes (humaines et financières). Nous n'avons pas encore établi de processus de collaboration internes. <p>Ressources financières</p> <ul style="list-style-type: none"> Examiner les possibilités d'affectation des budgets pour faire progresser l'adaptation au climat. Effectuer une analyse des occasions de financement rationales, provinciales, régionales et locales (p. ex. subventions). 	<p>Ressources humaines</p> <ul style="list-style-type: none"> Nous avons des membres du personnel qui contribuent à l'adaptation au climat ou qui doivent en tenir compte dans le cadre de leurs fonctions. Les membres du personnel qui s'intéressent à l'adaptation au climat ou qui doivent en tenir compte dans le cadre de leurs fonctions collaborent de manière informelle (p. ex. se réunissant socialement, ont tenu des réunions initiales ou ponctuelles). <p>Ressources financières</p> <ul style="list-style-type: none"> Les budgets pour l'adaptation au climat sont limités et/ou inexistent.
<p>Plus de progrès réalisés</p> <p>Ressources humaines</p> <ul style="list-style-type: none"> Nous avons une équipe affectée à l'adaptation au climat. L'équipe affectée à l'adaptation au climat comprend des représentants de certaines fonctions et/ou de certains services de l'administration locale. L'équipe affectée à l'adaptation au climat tient des réunions régulières pour coordonner et faire avancer les efforts d'adaptation au climat. Les membres de l'équipe affectée à l'adaptation au climat apportent et/ou coordonnent différents points de vue, compétences et connaissances. <p>Ressources financières</p> <ul style="list-style-type: none"> Nous connaissons le financement dont nous avons besoin (p. ex. pour le personnel, les outils) pour faire avancer les travaux d'adaptation au climat. Nous avons alloué des fonds à certains projets d'adaptation au climat. 	<p>Ressources humaines</p> <ul style="list-style-type: none"> Rédiger un énoncé de mission pour une équipe affectée à l'adaptation au climat. Désigner et inviter les membres clés du personnel pour participer à une équipe affectée à l'adaptation au climat. Déterminer la fréquence et le format souhaitables/nécessaires des réunions de groupe de travail sur l'adaptation au climat. Cerner les points de vue, les connaissances et les expériences nécessaires pour élargir le travail d'adaptation au climat. Déterminer qui fait ou ne fait pas partie de l'équipe affectée à l'adaptation au climat afin de cerner les écarts de représentation. Lorsqu'il existe des écarts de représentation, déterminer comment vous pourriez trouver d'autres points de vue pour combler les écarts. <p>Ressources financières</p> <ul style="list-style-type: none"> Évaluer les besoins de financement pour faire avancer les mesures d'adaptation au climat prioritaires. Tenir compte des coûts des outils, des études, des outils et des ressources de personnel. Travailler avec le service des finances et d'autres services, le cas échéant, pour déterminer comment allouer plus de ressources financières régulièrement à l'adaptation au climat. Faire une demande de financement (p. ex. subventions, partenariats) pour l'achèvement des travaux d'adaptation au climat à moyen terme.
<p>Pratiques avancées</p> <p>Ressources humaines</p> <ul style="list-style-type: none"> Nous avons un mandat clair pour l'équipe affectée à l'adaptation au climat. L'équipe affectée à l'adaptation au climat comprend des représentants de toutes les fonctions et/ou de tous les services de l'administration locale. Notre équipe affectée à l'adaptation au climat fait appel à des protocoles de communication et de prise de décision établis pour solliciter les contributions de tous les membres. L'équipe affectée à l'adaptation au climat est inclusive et valorise différents points de vue, connaissances et expériences. <p>Ressources financières</p> <ul style="list-style-type: none"> Le travail d'adaptation aux changements climatiques est intégré à notre budget et à notre planification financière à long terme. Nous disposons d'un modèle de financement durable qui fournit un soutien financier à long terme pour les travaux d'adaptation aux changements climatiques. 	<p>Ressources humaines</p> <ul style="list-style-type: none"> Rédiger un mandat ou un cadre de référence pour l'équipe affectée à l'adaptation au climat, y compris, à en l'occurrence, les rôles et les responsabilités, les objectifs, les processus. Désigner et inviter des représentants d'un plus grand nombre de fonctions et/ou de services de l'administration locale à se joindre à l'équipe affectée à l'adaptation au climat. Institutionnaliser le rôle de l'équipe affectée à l'adaptation au climat en intégrant l'équipe dans les structures et les activités de l'administration locale. Se réunir régulièrement pour faire avancer les mesures prioritaires. Mener une enquête auprès des membres de l'équipe affectée à l'adaptation au climat pour connaître leurs expériences pertinentes au travail d'adaptation au climat. Examiner les possibilités de progression des objectifs d'équipe au sein de l'équipe affectée à l'adaptation au climat. <p>Ressources financières</p> <ul style="list-style-type: none"> Répartir équitablement les ressources, les avantages et les charges liés au travail d'adaptation au climat parmi les membres de l'équipe affectée à l'adaptation au climat. Travailler avec le personnel pour estimer les coûts à court, à moyen et à long terme des mesures d'adaptation au climat. Élaborer un plan de financement à long terme qui décrit les besoins financiers particuliers et les sources potentielles de financement.

Jalon

Piliers

Introduction | InfoOrg | **Personnes, partenariats et gouvernance** | **Planification risques et adapta** | **Mise en oeuvre et intégration** | Portrait et feuille de route

Portrait et feuille de route

Ensemble, le portrait et la feuille de route peuvent être utilisés pour communiquer l'état actuel et les priorités relatives aux mesures d'adaptation au climat fondées sur les principes d'ÉILCR+R.

Le portrait fournit un résumé des résultats de l'auto-évaluation relative aux trois piliers.

La feuille de route est un espace qui permet de résumer et de classer par ordre de priorité les activités que vous prévoyez d'entreprendre pour avancer au cours des deux prochaines années. Vous pouvez consulter les activités que vous avez définies à l'étape 3 de chacun des piliers et les résumer ici. Une vue d'ensemble des activités que vous avez définies pour chaque pilier peut vous aider à réfléchir à la manière dont elles sont liées et à déterminer les priorités.

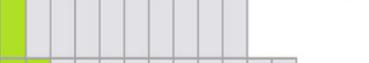
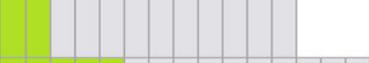
Outil d'évaluation pour des collectivités adaptées au climat



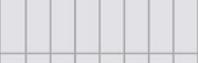
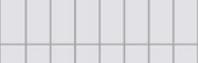
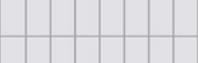
Portrait

Étape 4. Passez en revue votre portrait

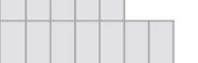
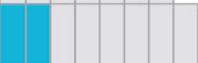
Personnes, partenariats et gouvernance

Ressources internes et collaboration		Vous avez progressé dans 0 des 15 résultats
Collaboration et partenariats externes		Vous avez progressé dans 0 des 10 résultats
Engagement du Conseil et politique d'adaptation au climat		Vous avez progressé dans 0 des 12 résultats
Engagement, sensibilisation et éducation		Vous avez progressé dans 0 des 18 résultats

Planification des risques et des mesures d'adaptation

Préparation - Jeter les bases		Vous avez progressé dans 0 des 8 résultats
Cerner l'incidence des changements climatiques		Vous avez progressé dans 0 des 8 résultats
Analyser et évaluer les risques liés au climat		Vous avez progressé dans 0 des 8 résultats
Élaborer un plan d'adaptation au climat		Vous avez progressé dans 0 des 8 résultats

Mise en œuvre et intégration

Mettre en œuvre d'un plan d'adaptation au climat		Vous avez progressé dans 0 des 5 résultats
Intégrer dans les systèmes, processus et plans organisationnels		Vous avez progressé dans 0 des 7 résultats
Surveiller et réviser		Vous avez progressé dans 0 des 16 résultats

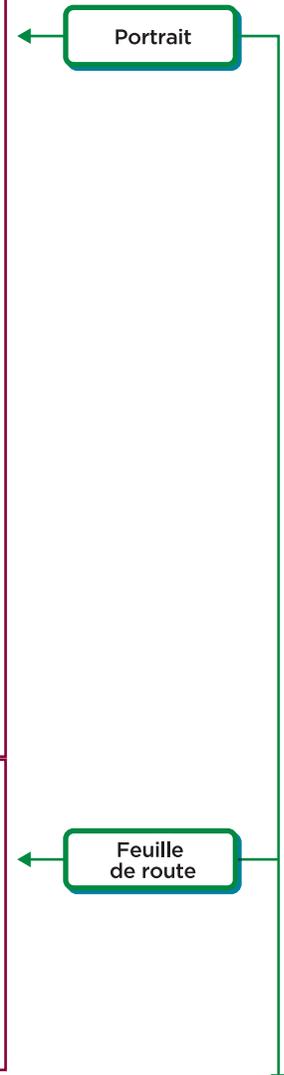
Selon les résultats de votre auto-évaluation, votre collectivité **NE POSSÈDE PAS** une évaluation des risques liés au climat ou plan d'adaptation complétée et documentée.
Il est recommandé de prioriser une évaluation des risques liés au climat et un plan d'adaptation pour l'ensemble de la collectivité comme prochaine étape.

Feuille de route

Se référer aux activités potentielles que vous avez identifiées à l'étape 3

Étape 5. Établissez votre feuille de route

Niveau de priorité	Activité
1	Il est recommandé de prioriser une évaluation des risques liés au climat et un plan d'adaptation pour l'ensemble de la collectivité comme prochaine étape.
2	Quelle pourrait être la prochaine étape à suivre?
3	Quelle pourrait être la prochaine étape à suivre?
4	Quelle pourrait être la prochaine étape à suivre?
5	Quelle pourrait être la prochaine étape à suivre?





UTILISATION DE L'OUTIL

POUR COMMENCER

Ce qu'il faut pour utiliser l'Outil

Les conditions exigées pour utiliser l'Outil varient en fonction de la capacité de votre

collectivité. La liste des besoins en personnel, en renseignements et en temps nécessaires pour utiliser l'Outil figure ci-dessous. Cette liste vous aidera à savoir ce qu'il faudra peut-être rassembler avant de commencer.

Exigences minimales



Recours à plus d'une personne pour discuter des réponses et fournir des points de vue



Utiliser des informations facilement accessibles



2 à 3 heures d'utilisation

Facteurs supplémentaires



Pour les grands organismes, plus de temps, d'informations et de ressources internes peuvent être nécessaires pour utiliser l'outil.



Se préparer à utiliser l’Outil

Voici quelques étapes à réaliser avant d’utiliser l’Outil pour vous aider à l’utiliser le plus efficacement possible :

1. Passer l’Outil en revue.

- Familiarisez-vous avec la structure et le contenu de l’Outil. En comprenant sa présentation et ses éléments, vous pourrez l’utiliser efficacement et tirer le meilleur parti de ses fonctionnalités.

2. Fixer des objectifs clairs.

- Définissez ce que vous espérez obtenir au moyen de l’Outil. La définition d’objectifs clairs vous aidera à orienter vos efforts et à faire en sorte que le processus reste ciblé et dirigé vers un but précis.

3. Établir un échéancier.

- Établissez un échéancier pour remplir l’Outil. L’établissement d’échéances pour chaque étape permet de maintenir le processus sur la bonne voie et de garantir le progrès voulu.

4. Tenir compte du contexte de la collectivité.

- Pensez aux caractéristiques uniques de votre collectivité, notamment sa situation géographique, le nombre d’habitants, les activités économiques et les conditions environnementales. Ces facteurs contribueront à orienter l’auto-évaluation et à élaborer la feuille de route.

5. Rassembler les plans et les documents pertinents.

- Rassemblez les mesures ou les plans pertinents (plans d’adaptation au climat existants, plans de la collectivité, plans d’infrastructure, plans de préparation aux situations d’urgence, etc.) et tout autre document pertinent. Ces éléments serviront de base et de contexte à votre auto-évaluation et à votre feuille de route.

6. Examiner les thèmes de l’Outil pour déterminer les personnes qui doivent participer.

- Familiarisez-vous avec les thèmes abordés dans l’Outil. Déterminez quels membres du personnel de votre administration locale, de vos comités et des autres entités concernées possèdent les connaissances et l’expérience nécessaires pour l’utiliser. Il peut s’agir de services de l’environnement, de comités de planification ou d’autres équipes spécialisées.

7. Prévoir des séances de collaboration.

- Planifiez et organisez des réunions ou des ateliers avec les personnes qui aideront à remplir l’Outil. Ces séances de collaboration faciliteront la discussion et permettront de recueillir divers points de vue et de consolider les efforts nécessaires.

8. Utiliser le glossaire.

- Le présent guide comprend un glossaire des principaux termes utilisés. Consultez le glossaire pour mieux comprendre la terminologie et les concepts. Il vous aidera à mieux utiliser l’Outil et à remplir l’auto-évaluation et la feuille de route en fonction de votre collectivité.

PROCESSUS ÉTAPE PAR ÉTAPE

Avant de commencer, lisez l'onglet Introduction et remplissez l'onglet des renseignements sur l'organisation (InfoOrg).

Outil d'évaluation pour des collectivités adaptées au climat



Introduction

Bienvenue dans l'outil d'évaluation pour des collectivités adaptées au climat (l'Outil d'évaluation CAC) ! Les initiatives d'adaptation au climat fondées sur la Réconciliation, l'équité, l'inclusion et la lutte contre le racisme (« Réconciliation+ÉILCR ») sont cruciales car elles recourent divers processus et priorités des collectivités locales, tels que la planification urbaine, le développement d'infrastructures et la santé publique. En intégrant l'adaptation au climat fondée sur la Réconciliation+ÉILCR dans leurs processus de planification et de développement, les gouvernements locaux peuvent créer des collectivités plus résilientes et mieux équipées pour faire face aux défis climatiques actuels et futurs.

L'Outil d'évaluation CAC a été conçu pour vous aider à :

1. Sensibiliser les gouvernements locaux aux enjeux de l'adaptation au climat.
2. Dresser un portrait des efforts d'adaptation en cours de votre gouvernement local.
3. Déterminer vos prochaines étapes pour renforcer la résilience climatique en précisant les mesures à prendre pour faire progresser vos efforts d'adaptation au climat.

Pendant que vous complétez l'outil, référez-vous au Guide de l'outil d'évaluation pour des collectivités adaptées au climat pour obtenir un soutien supplémentaire.

Composantes principales de l'outil

Piliers

Trois piliers constituent la base de l'Outil d'évaluation CAC. Les piliers représentent des regroupements de composantes clés (ou jalons) de l'adaptation au climat basée sur la Réconciliation+ÉILCR. Bien qu'ils soient présentés dans cet outil sous forme de sections distinctes et linéaires, les piliers sont interconnectés, et la progression au sein de chacun est de nature itérative et circulaire, ce qui signifie que les progrès réalisés dans un pilier soutiennent et améliorent souvent les progrès réalisés dans les autres piliers.

Chaque onglet de l'outil contient l'un des trois piliers. Les trois piliers sont :



Jalons

Chaque pilier contient des jalons. Ces jalons représentent les éléments clés qui composent chaque pilier de l'adaptation au climat basée sur la Réconciliation+ÉILCR.

Pilier	Jalons
Personnes, partenariats et gouvernance	1. Ressources internes et collaboration
	2. Collaboration et partenariats externes
	3. Engagement du conseil et politique d'adaptation au climat
	4. Engagement, sensibilisation et éducation
Planification des risques et des mesures d'adaptation	5. Préparation - Jeter les bases
	6. Cerner l'incidence des changements climatiques
	7. Analyser et évaluer les risques liés au climat
	8. Élaborer un plan d'adaptation au climat
Mise en œuvre et intégration	9. Mettre en œuvre un plan d'adaptation au climat
	10. Intégration dans les systèmes, les processus et les plans organisationnels
	11. Surveiller et réviser

Auto-évaluation

L'auto-évaluation de chaque pilier est conçue pour vous aider à répondre à la question « Où en sommes-nous ? ». L'auto-évaluation comprend des colonnes avec des déclarations de progrès et des activités pour chaque pilier. Elles sont destinées à fonctionner ensemble pour vous aider à développer votre propre plan personnalisé pour une adaptation climatique basée sur la Réconciliation+ÉILCR.



Portrait et feuille de route

Ensemble, le portrait et la feuille de route peuvent être utilisés pour communiquer votre état actuel de l'adaptation au climat et vos priorités pour faire progresser les efforts d'adaptation au climat fondés sur la Réconciliation+ÉILCR.

Le **portrait** fournit un résumé des résultats de votre auto-évaluation pour les trois piliers.

La **feuille de route** est un espace où vous pouvez résumer et classer par ordre de priorité les activités que vous prévoyez d'entreprendre pour progresser au cours des deux prochaines années. Vous pouvez vous référer aux activités que vous avez déjà identifiées à l'étape 3 de chacun des onglets des piliers et les résumer ici. Le fait de voir ensemble les activités que vous avez identifiées dans chaque pilier peut vous aider à réfléchir à la manière dont elles sont liées et à déterminer les priorités relatives.

Utiliser l'outil

Renseignements sur l'organisation

Avant de commencer l'auto-évaluation et la feuille de route pour chaque pilier, remplissez l'onglet Renseignements sur l'organisation (InfoOrg).



Complétez l'auto-évaluation

Étape 1 :

Évaluer « Où en sommes-nous ? »

L'auto-évaluation dans chaque onglet de pilier est conçue pour vous aider à répondre à la question « Où en sommes-nous ? ».

Colonnes d'états d'avancement : Il s'agit des quatre (4) colonnes intitulées « Pas encore démarré », « Pratiques avancées » dans les piliers 1 et 3. Dans le pilier 2, les colonnes sont « Secteurs de service », « Risques climatiques » et « Réconciliation+ÉILCR ». En sélectionnant les énoncés qui représentent le mieux les progrès de votre organisation à chaque niveau, vous pouvez évaluer votre situation de départ et le travail déjà accompli pour vous adapter au climat.

Colonnes d'activités : Il s'agit des trois (3) colonnes intitulées « Activités pour démarrer », « Activités pour stimuler le progrès... » et « Activités pour renforcer l'approche... ». Elles décrivent les activités potentielles que votre organisation peut entreprendre pour faire progresser ses efforts d'adaptation au climat. Ces colonnes peuvent fournir des idées pour remplir la feuille de route.

Étape 2 :

Réfléchir « Où voulons-nous aller ? »

Cet espace vous permet de réfléchir à vos réponses à l'auto-évaluation et d'identifier les prochaines étapes. Indiquez les domaines prioritaires dans lesquels vous souhaitez progresser au cours des deux prochaines années.

Étape 3 :

Identifier « Comment pouvons-nous y arriver ? »

Cet espace vous permet de noter quelques activités potentielles que vous pourriez entreprendre pour progresser dans les domaines prioritaires identifiés à l'étape 2. Référez-vous aux activités énumérées dans les colonnes Activités pour trouver des idées et notez-les ici.

Étape 4 :

Passer en revue le portrait

Aucune action n'est requise pour remplir ces champs. Passer en revue le portrait dans l'onglet « Portrait et feuille de route ».

Étape 5 :

Établir la feuille de route

Utilisez la zone de texte « Feuille de route » dans l'onglet « Portrait et feuille de route » pour dresser la liste des activités potentielles que vous avez identifiées pour chaque pilier et classez-les par ordre de priorité. Rédigez un résumé de ces activités prioritaires que vous prévoyez d'entreprendre pour progresser au cours des deux prochaines années. Vous pouvez vous référer aux activités que vous avez déjà identifiées à l'étape 3.

Remerciements

Reconnaissance des territoires

Dans le cadre de son engagement pour favoriser la réconciliation, la FCM tient à reconnaître que ses sièges sociaux sont situés sur le territoire non cédé de la Nation anichinabée algonquienne, présente en ces lieux depuis des temps immémoriaux. En tant qu'organisation, nous nous efforçons d'approfondir nos connaissances, d'adapter nos méthodes de travail et de déconstruire les mentalités et les pratiques héritées du colonialisme. Alors que nous continuons d'établir des relations constructives avec les peuples autochtones, nous reconnaissons leurs contributions passées et présentes et rendons hommage à leur leadership et à leur collaboration pour renforcer les collectivités de tout le pays.

Contributeurs

Nous remercions toutes les personnes et organismes qui ont participé aux groupes de discussion et dont les idées et commentaires ont été cruciaux pour l'adaptation de cet outil aux besoins variés des collectivités.

Organization Information

Après avoir lu l'introduction et rempli l'onglet des renseignements sur l'organisation, vous êtes prêt à suivre les étapes ci-dessous pour chacun des trois piliers.

Étape 1 :

Évaluer « *Où en sommes-nous?* »

Étape 2 :

Réfléchir « *Où voulons-nous aller?* »

Étape 3 :

Identifier « *Comment pouvons-nous y arriver?* »

Étape 4 :

Passer en revue le portrait.

Étape 5 :

Établir la feuille de route.



Étape 1 :

Auto-évaluation : Où en sommes-nous?

En commençant par l'auto-évaluation, pour chaque jalon, répondez à la question « *Où en sommes-nous?* » en cochant tous les énoncés d'état d'avancement qui représentent le mieux votre organisme.

- Vous pouvez sélectionner plusieurs énoncés d'état d'avancement à différents niveaux de l'échelle de progression (Pas encore commencé, Quelques progrès réalisés, Plus de progrès réalisés, Pratiques avancées).
- Utilisez la zone de texte située sous la colonne de l'état d'avancement de chaque jalon pour ajouter des détails.

Outil d'évaluation pour des collectivités adaptées au climat

FONDS MUNICIPAL VERT GREEN MUNICIPAL FUND

Étape 1 : Personnes, partenariats et gouvernance

Pilier 1 : Personne
Étape Évaluer « Où en sommes-nous? »

Plus de progrès réalisés	Plus de progrès réalisés	Plus de progrès réalisés	Plus de progrès réalisés
<p>RESSOURCES HUMAINES</p> <ul style="list-style-type: none"> □ Nous avons des membres du personnel qui s'inscrivent à l'adaptation au climat ou qui doivent en tenir compte dans le cadre de leurs fonctions. □ Les membres du personnel qui s'intéressent à l'adaptation au climat doivent en tenir compte dans le cadre de leurs fonctions collaborer de manière informelle (p. ex. se réunissent occasionnellement, ont tenu des réunions informelles). <p>RESSOURCES FINANCIÈRES</p> <ul style="list-style-type: none"> □ Les budgets pour l'adaptation au climat sont limités et/ou informels. 	<p>RESSOURCES HUMAINES</p> <ul style="list-style-type: none"> □ Nous avons une équipe affectée à l'adaptation au climat. □ L'équipe affectée à l'adaptation au climat comprend des représentants de certaines fonctions et/ou de certains services de l'administration locale. □ Les membres de l'équipe affectée à l'adaptation au climat apportent et/ou recherchent différents points de vue, contextes et expériences sectoriels. <p>RESSOURCES FINANCIÈRES</p> <ul style="list-style-type: none"> □ Nous avons alloué des fonds à certains projets d'adaptation au climat. 	<p>RESSOURCES HUMAINES</p> <ul style="list-style-type: none"> □ Nous avons un mandat clair pour l'équipe affectée à l'adaptation au climat. □ L'équipe affectée à l'adaptation au climat comprend des représentants de toutes les fonctions et/ou de tous les services de l'administration locale. □ Notre équipe affectée à l'adaptation au climat fait appel à des protocoles de communication et de prise de décision établis pour solliciter les contributions de tous les membres. □ L'équipe affectée à l'adaptation au climat est inclusive et recueille différents points de vue, connaissances et expériences. <p>RESSOURCES FINANCIÈRES</p> <ul style="list-style-type: none"> □ Nous disposons d'un modèle de financement qualitatif qui nous aide à soulever des questions et à intégrer les besoins financiers à long terme pour les travaux d'adaptation aux changements climatiques. 	<p>RESSOURCES HUMAINES</p> <ul style="list-style-type: none"> □ Nous avons un mandat clair pour l'équipe affectée à l'adaptation au climat. □ L'équipe affectée à l'adaptation au climat comprend des représentants de toutes les fonctions et/ou de tous les services de l'administration locale. □ Notre équipe affectée à l'adaptation au climat fait appel à des protocoles de communication et de prise de décision établis pour solliciter les contributions de tous les membres. □ L'équipe affectée à l'adaptation au climat est inclusive et recueille différents points de vue, connaissances et expériences. <p>RESSOURCES FINANCIÈRES</p> <ul style="list-style-type: none"> □ Le travail d'adaptation aux changements climatiques est intégré à notre budget et à notre planification financière à long terme. □ Nous disposons d'un modèle de financement qualitatif qui nous aide à soulever des questions et à intégrer les besoins financiers à long terme pour les travaux d'adaptation aux changements climatiques.
<p>RESSOURCES HUMAINES</p> <ul style="list-style-type: none"> □ Nous n'avons pas encore commencé à affecter les ressources internes (humaines et financières). □ Nous n'avons pas encore établi de processus de collaboration internes. <p>RESSOURCES FINANCIÈRES</p> <ul style="list-style-type: none"> □ Nous n'avons pas encore établi de processus de collaboration internes. 	<p>RESSOURCES HUMAINES</p> <ul style="list-style-type: none"> □ Désigner une ou plusieurs personnes pour diriger ou coordonner les travaux d'adaptation au climat. □ Déterminer la pertinence de l'adaptation au climat pour différentes fonctions et/ou services de l'administration locale. □ Communiquer avec le personnel des fonctions et/ou des services de l'administration locale dont le travail a une incidence sur les impacts de l'adaptation au climat. <p>RESSOURCES FINANCIÈRES</p> <ul style="list-style-type: none"> □ Examiner les possibilités d'affectation des budgets pour faire progresser l'adaptation au climat. □ Effectuer une analyse des occasions de financement nationales, provinciales, régionales et locales (p. ex. subventions). 	<p>RESSOURCES HUMAINES</p> <ul style="list-style-type: none"> □ Identifier les membres clés du personnel pour l'équipe affectée à l'adaptation au climat, et identifier leurs points de vue. □ Identifier d'autres membres du personnel et/ou services qui font progresser les principes de Réconciliation-ÉC.CS dans le cadre de leur travail et communiquer avec eux. □ Déterminer la fréquence et le format, les modalités/cadences des réunions du groupe de travail sur l'adaptation au climat. □ Identifier d'autres membres du personnel et/ou services qui font progresser les principes de Réconciliation-ÉC.CS dans le cadre de leur travail et communiquer avec eux. □ Examiner qui fait ou ne fait pas partie de l'équipe affectée à l'adaptation au climat afin de cerner les écarts de représentation. Lorsqu'il existe des écarts de représentation, déterminer comment vous pouvez trouver d'autres points de vue pour combler les écarts. □ Déterminer la fréquence et le format, les modalités/cadences des réunions du groupe de travail sur l'adaptation au climat. □ Identifier d'autres membres du personnel et/ou services qui font progresser les principes de Réconciliation-ÉC.CS dans le cadre de leur travail et communiquer avec eux. □ Cerner les points de vue, les connaissances et les expériences nécessaires pour éclairer le travail d'adaptation au climat. □ Examiner qui fait ou ne fait pas partie de l'équipe affectée à l'adaptation au climat afin de cerner les écarts de représentation. Lorsqu'il existe des écarts de représentation, déterminer comment vous pouvez trouver d'autres points de vue pour combler les écarts. <p>RESSOURCES FINANCIÈRES</p> <ul style="list-style-type: none"> □ Examiner les besoins de financement pour faire avancer les mesures d'adaptation au climat prioritaires. Tenir compte des coûts des plans ou des études, des outils et des ressources en personnel. □ Travailler avec le service des finances et d'autres services, le cas échéant, pour déterminer comment allouer plus de ressources financières régulièrement à l'adaptation au climat. □ Faire une demande de financement (p. ex. subventions, partenariats) pour l'achèvement des travaux d'adaptation au climat à moyen terme. 	<p>RESSOURCES HUMAINES</p> <ul style="list-style-type: none"> □ Rédiger un mandat ou un cadre de référence pour l'équipe affectée à l'adaptation au climat, y compris, p. ex. l'objectif, les rôles et les responsabilités, les objectifs, les processus. □ Désigner et inclure des représentants d'un plus grand nombre de fonctions et/ou de services de l'administration locale à se joindre à l'équipe affectée à l'adaptation au climat. □ Institutionnaliser le rôle de l'équipe affectée à l'adaptation au climat en intégrant l'équipe dans les structures et les activités de l'administration locale. □ Se réunir régulièrement pour faire avancer les mesures prioritaires. □ Menier une enquête auprès des membres de l'équipe affectée à l'adaptation au climat pour connaître leurs expériences pertinentes au travail d'adaptation au climat. □ Examiner les possibilités de progression des objectifs assignés au sein de l'équipe affectée à l'adaptation au climat. □ Répartir équitablement les ressources, les avantages et les charges liés au travail d'adaptation au climat parmi les membres de l'équipe affectée à l'adaptation au climat. <p>RESSOURCES FINANCIÈRES</p> <ul style="list-style-type: none"> □ Nous comprenons le financement dont nous avons besoin (p. ex. pour le personnel, les outils) pour faire avancer les travaux d'adaptation au climat. □ Élaborer un plan de financement à long terme qui décrit les besoins financiers particuliers et les sources potentielles de financement.
<p>RESSOURCES HUMAINES</p> <ul style="list-style-type: none"> □ Nous n'avons pas encore commencé à affecter les ressources internes (humaines et financières). □ Nous n'avons pas encore établi de processus de collaboration internes. <p>RESSOURCES FINANCIÈRES</p> <ul style="list-style-type: none"> □ Nous n'avons pas encore établi de processus de collaboration internes. 	<p>RESSOURCES HUMAINES</p> <ul style="list-style-type: none"> □ Désigner une ou plusieurs personnes pour diriger ou coordonner les travaux d'adaptation au climat. □ Déterminer la pertinence de l'adaptation au climat pour différentes fonctions et/ou services de l'administration locale. □ Communiquer avec le personnel des fonctions et/ou des services de l'administration locale dont le travail a une incidence sur les impacts de l'adaptation au climat. <p>RESSOURCES FINANCIÈRES</p> <ul style="list-style-type: none"> □ Examiner les possibilités d'affectation des budgets pour faire progresser l'adaptation au climat. □ Effectuer une analyse des occasions de financement nationales, provinciales, régionales et locales (p. ex. subventions). 	<p>RESSOURCES HUMAINES</p> <ul style="list-style-type: none"> □ Identifier les membres clés du personnel pour l'équipe affectée à l'adaptation au climat, et identifier leurs points de vue. □ Identifier d'autres membres du personnel et/ou services qui font progresser les principes de Réconciliation-ÉC.CS dans le cadre de leur travail et communiquer avec eux. □ Déterminer la fréquence et le format, les modalités/cadences des réunions du groupe de travail sur l'adaptation au climat. □ Identifier d'autres membres du personnel et/ou services qui font progresser les principes de Réconciliation-ÉC.CS dans le cadre de leur travail et communiquer avec eux. □ Cerner les points de vue, les connaissances et les expériences nécessaires pour éclairer le travail d'adaptation au climat. □ Examiner qui fait ou ne fait pas partie de l'équipe affectée à l'adaptation au climat afin de cerner les écarts de représentation. Lorsqu'il existe des écarts de représentation, déterminer comment vous pouvez trouver d'autres points de vue pour combler les écarts. <p>RESSOURCES FINANCIÈRES</p> <ul style="list-style-type: none"> □ Examiner les besoins de financement pour faire avancer les mesures d'adaptation au climat prioritaires. Tenir compte des coûts des plans ou des études, des outils et des ressources en personnel. □ Travailler avec le service des finances et d'autres services, le cas échéant, pour déterminer comment allouer plus de ressources financières régulièrement à l'adaptation au climat. □ Faire une demande de financement (p. ex. subventions, partenariats) pour l'achèvement des travaux d'adaptation au climat à moyen terme. 	<p>RESSOURCES HUMAINES</p> <ul style="list-style-type: none"> □ Rédiger un mandat ou un cadre de référence pour l'équipe affectée à l'adaptation au climat, y compris, p. ex. l'objectif, les rôles et les responsabilités, les objectifs, les processus. □ Désigner et inclure des représentants d'un plus grand nombre de fonctions et/ou de services de l'administration locale à se joindre à l'équipe affectée à l'adaptation au climat. □ Institutionnaliser le rôle de l'équipe affectée à l'adaptation au climat en intégrant l'équipe dans les structures et les activités de l'administration locale. □ Se réunir régulièrement pour faire avancer les mesures prioritaires. □ Menier une enquête auprès des membres de l'équipe affectée à l'adaptation au climat pour connaître leurs expériences pertinentes au travail d'adaptation au climat. □ Examiner les possibilités de progression des objectifs assignés au sein de l'équipe affectée à l'adaptation au climat. □ Répartir équitablement les ressources, les avantages et les charges liés au travail d'adaptation au climat parmi les membres de l'équipe affectée à l'adaptation au climat. <p>RESSOURCES FINANCIÈRES</p> <ul style="list-style-type: none"> □ Nous comprenons le financement dont nous avons besoin (p. ex. pour le personnel, les outils) pour faire avancer les travaux d'adaptation au climat. □ Élaborer un plan de financement à long terme qui décrit les besoins financiers particuliers et les sources potentielles de financement.
<p>RESSOURCES HUMAINES</p> <ul style="list-style-type: none"> □ Nous n'avons pas encore commencé à affecter les ressources internes (humaines et financières). □ Nous n'avons pas encore établi de processus de collaboration internes. <p>RESSOURCES FINANCIÈRES</p> <ul style="list-style-type: none"> □ Nous n'avons pas encore établi de processus de collaboration internes. 	<p>RESSOURCES HUMAINES</p> <ul style="list-style-type: none"> □ Désigner une ou plusieurs personnes pour diriger ou coordonner les travaux d'adaptation au climat. □ Déterminer la pertinence de l'adaptation au climat pour différentes fonctions et/ou services de l'administration locale. □ Communiquer avec le personnel des fonctions et/ou des services de l'administration locale dont le travail a une incidence sur les impacts de l'adaptation au climat. <p>RESSOURCES FINANCIÈRES</p> <ul style="list-style-type: none"> □ Examiner les possibilités d'affectation des budgets pour faire progresser l'adaptation au climat. □ Effectuer une analyse des occasions de financement nationales, provinciales, régionales et locales (p. ex. subventions). 	<p>RESSOURCES HUMAINES</p> <ul style="list-style-type: none"> □ Identifier les membres clés du personnel pour l'équipe affectée à l'adaptation au climat, et identifier leurs points de vue. □ Identifier d'autres membres du personnel et/ou services qui font progresser les principes de Réconciliation-ÉC.CS dans le cadre de leur travail et communiquer avec eux. □ Déterminer la fréquence et le format, les modalités/cadences des réunions du groupe de travail sur l'adaptation au climat. □ Identifier d'autres membres du personnel et/ou services qui font progresser les principes de Réconciliation-ÉC.CS dans le cadre de leur travail et communiquer avec eux. □ Cerner les points de vue, les connaissances et les expériences nécessaires pour éclairer le travail d'adaptation au climat. □ Examiner qui fait ou ne fait pas partie de l'équipe affectée à l'adaptation au climat afin de cerner les écarts de représentation. Lorsqu'il existe des écarts de représentation, déterminer comment vous pouvez trouver d'autres points de vue pour combler les écarts. <p>RESSOURCES FINANCIÈRES</p> <ul style="list-style-type: none"> □ Examiner les besoins de financement pour faire avancer les mesures d'adaptation au climat prioritaires. Tenir compte des coûts des plans ou des études, des outils et des ressources en personnel. □ Travailler avec le service des finances et d'autres services, le cas échéant, pour déterminer comment allouer plus de ressources financières régulièrement à l'adaptation au climat. □ Faire une demande de financement (p. ex. subventions, partenariats) pour l'achèvement des travaux d'adaptation au climat à moyen terme. 	<p>RESSOURCES HUMAINES</p> <ul style="list-style-type: none"> □ Rédiger un mandat ou un cadre de référence pour l'équipe affectée à l'adaptation au climat, y compris, p. ex. l'objectif, les rôles et les responsabilités, les objectifs, les processus. □ Désigner et inclure des représentants d'un plus grand nombre de fonctions et/ou de services de l'administration locale à se joindre à l'équipe affectée à l'adaptation au climat. □ Institutionnaliser le rôle de l'équipe affectée à l'adaptation au climat en intégrant l'équipe dans les structures et les activités de l'administration locale. □ Se réunir régulièrement pour faire avancer les mesures prioritaires. □ Menier une enquête auprès des membres de l'équipe affectée à l'adaptation au climat pour connaître leurs expériences pertinentes au travail d'adaptation au climat. □ Examiner les possibilités de progression des objectifs assignés au sein de l'équipe affectée à l'adaptation au climat. □ Répartir équitablement les ressources, les avantages et les charges liés au travail d'adaptation au climat parmi les membres de l'équipe affectée à l'adaptation au climat. <p>RESSOURCES FINANCIÈRES</p> <ul style="list-style-type: none"> □ Nous comprenons le financement dont nous avons besoin (p. ex. pour le personnel, les outils) pour faire avancer les travaux d'adaptation au climat. □ Élaborer un plan de financement à long terme qui décrit les besoins financiers particuliers et les sources potentielles de financement.

Introduction | InfoOrg | **Personnes, partenariats et gouv** | Planification risques et adapta | Mise en oeuvre et intégration | Portrait et feuille de route

Étape 2 :

Réfléchir : « Où voulons-nous aller? »

Réfléchissez à vos réponses pour déterminer ce qu'il faut faire ensuite. Indiquez les domaines auxquels vous souhaitez accorder la priorité pendant les deux prochaines années.

Section	Étape 2. Réfléchir - Où voulons-nous aller ?	Étape 3. Identifier - Comment pouvons-nous y arriver ?
Introduction		
InfoOrg		
Personnes, partenariats et gou		
Planification risques et adapta		
Mise en oeuvre et intégration		
Portrait et feuille de route		

Étape 3 :

Déterminer : « Comment arriverons-nous? »

Utilisez la zone de texte pour consigner les activités que vous pourriez entreprendre pour faire avancer les domaines prioritaires définis à l'étape 2. Consultez les colonnes des activités pour trouver des idées d'activités et notez-les ici.

Section	Étape 2. Réfléchir - Où voulons-nous aller ?	Étape 3. Identifier - Comment pouvons-nous y arriver ?
Introduction		
InfoOrg		
Personnes, partenariats et gou		
Planification risques et adapta		
Mise en oeuvre et intégration		
Portrait et feuille de route		

Étape 4 :

Examiner le portrait.

Le portrait de la situation est automatiquement créé en fonction de l'auto-évaluation. Aucune intervention n'est nécessaire. Examinez le portrait.

Étape 5 :

Établir la feuille de route.

Utilisez la zone de texte pour dresser la liste des activités potentielles que vous avez définies pour chaque pilier en ordre de priorité. Résumez les activités que vous prévoyez d'entreprendre en premier pour progresser au cours des deux prochaines années. À cette étape, vous pouvez indiquer toute activité que vous avez définie à l'étape 3.

Outil d'évaluation pour des collectivités adaptées au climat



Portrait

Étape 4. Passez en revue votre portrait

Personnes, partenariats et gouvernance

Ressources internes et collaboration	<div style="width: 100%; height: 15px; background-color: #ccc;"></div>	Vous avez progressé dans 0 des 15 résultats
Collaboration et partenariats externes	<div style="width: 10%; height: 15px; background-color: #92D050;"></div> <div style="width: 90%; height: 15px; background-color: #ccc;"></div>	Vous avez progressé dans 0 des 10 résultats
Engagement du Conseil et politique d'adaptation au climat	<div style="width: 15%; height: 15px; background-color: #92D050;"></div> <div style="width: 85%; height: 15px; background-color: #ccc;"></div>	Vous avez progressé dans 0 des 12 résultats
Engagement, sensibilisation et éducation	<div style="width: 25%; height: 15px; background-color: #92D050;"></div> <div style="width: 75%; height: 15px; background-color: #ccc;"></div>	Vous avez progressé dans 0 des 18 résultats

Planification des risques et des mesures d'adaptation

Préparation - Jeter les bases	<div style="width: 100%; height: 15px; background-color: #ccc;"></div>	Vous avez progressé dans 0 des 8 résultats
Cerner l'incidence des changements climatiques	<div style="width: 100%; height: 15px; background-color: #ccc;"></div>	Vous avez progressé dans 0 des 8 résultats
Analyser et évaluer les risques liés au climat	<div style="width: 100%; height: 15px; background-color: #ccc;"></div>	Vous avez progressé dans 0 des 8 résultats
Élaborer un plan d'adaptation au climat	<div style="width: 100%; height: 15px; background-color: #ccc;"></div>	Vous avez progressé dans 0 des 8 résultats

Mise en œuvre et intégration

Mettre en œuvre d'un plan d'adaptation au climat	<div style="width: 25%; height: 15px; background-color: #ccc;"></div>	Vous avez progressé dans 0 des 5 résultats
Intégrer dans les systèmes, processus et plans organisationnels	<div style="width: 35%; height: 15px; background-color: #ccc;"></div>	Vous avez progressé dans 0 des 7 résultats
Surveiller et réviser	<div style="width: 10%; height: 15px; background-color: #0070C0;"></div> <div style="width: 90%; height: 15px; background-color: #ccc;"></div>	Vous avez progressé dans 0 des 16 résultats

Selon les résultats de votre auto-évaluation, votre collectivité **NE POSSÈDE PAS** une évaluation des risques liés au climat ou plan d'adaptation complétée et documentée.
Il est recommandé de prioriser une évaluation des risques liés au climat et un plan d'adaptation pour l'ensemble de la collectivité comme prochaine étape.

Feuille de route

Se référer aux activités potentielles que vous avez identifiées à l'étape 3

Étape 5. Établissez votre feuille de route

Niveau de priorité	Activité
1	Il est recommandé de prioriser une évaluation des risques liés au climat et un plan d'adaptation pour l'ensemble de la collectivité comme prochaine étape.
2	Quelle pourrait être la prochaine étape à suivre?
3	Quelle pourrait être la prochaine étape à suivre?
4	Quelle pourrait être la prochaine étape à suivre?
5	Quelle pourrait être la prochaine étape à suivre?

Étape 4:

Portrait

Étape 5:

Feuille de route

Introduction

InfoOrg

Personnes, partenariats et gov

Planification risques et adapta

Mise en œuvre et intégration

Portrait et feuille de route



PRINCIPALES DÉFINITIONS

Accessibilité : conception de produits, d'appareils, de services ou d'environnements pour les personnes vivant en situation de handicap².

Engagement accessible : formes d'engagement qui permettent à tous les membres de la collectivité d'accéder aux activités d'engagement et d'y participer pleinement.

Activités : actions que les organismes peuvent entreprendre pour progresser dans l'adaptation au climat fondée sur les principes d'ÉILCR+R. Ces activités facilitent la progression dans les différents niveaux d'avancement de chacun des piliers et fournissent des idées pour l'élaboration de la feuille de route. Elles se trouvent dans les trois colonnes intitulées Premières activités, Activités pour stimuler le progrès et Activités pour renforcer l'approche.

Adaptation au climat : mesures qui réduisent les répercussions négatives du changement climatique tout en tirant parti de nouvelles possibilités. Le but est d'adapter les politiques et les mesures aux changements climatiques observés ou attendus. L'adaptation peut être réactive (en réponse aux effets des changements climatiques) ou anticipée (avant l'apparition des effets des changements climatiques). La plupart du temps, les mesures d'adaptation anticipée entraîneront des coûts à long terme moins élevés et seront plus efficaces que les mesures d'adaptation réactive.

Plan d'adaptation au climat : document stratégique qui aide les municipalités à se préparer aux répercussions des changements climatiques et à bien les gérer. Il décrit les mesures qu'une municipalité doit prendre pour réduire sa vulnérabilité aux répercussions et tirer parti des possibilités qui peuvent se présenter. Les mesures comprennent : repérer les risques et les vulnérabilités, fixer des buts et des objectifs d'adaptation, élaborer et mettre en œuvre des mesures et suivre et évaluer les progrès accomplis.

Voir aussi [Évaluation des risques liés au climat](#).

Répercussions climatiques : conséquences des risques sur les systèmes naturels et humains³. Les répercussions désignent généralement les effets sur la vie des gens, les moyens de subsistance, la santé, les écosystèmes, les biens économiques, sociaux et culturels, les services (y compris environnementaux) et les infrastructures. Elles peuvent être attribuables à l'interaction d'un ou de plusieurs dangers survenant au cours d'une période précise et à la vulnérabilité d'une société ou d'un système exposé.

Risque climatique : le potentiel de conséquences négatives sur les systèmes humains ou écologiques, en reconnaissant la diversité des valeurs et des objectifs associés à ces systèmes³. Le risque résulte des interactions entre les éléments suivants :

- **Danger climatique** : apparition possible d'un phénomène naturel (ou induit par l'homme) pouvant entraîner la perte de la vie, des blessures, ou d'autres effets sur la santé, ainsi que des dommages et des pertes aux biens, aux infrastructures, aux moyens de subsistance, à la prestation de service, aux écosystèmes et aux ressources environnementales¹.
- **Vulnérabilité** : propension ou prédisposition à être touché négativement. La vulnérabilité englobe de nombreux concepts et éléments, y compris la sensibilité ou la susceptibilité aux dommages et le manque de capacité à réagir et à s'adapter¹.
- **Exposition** : présence de personnes, de moyens de subsistance, d'espèces ou d'écosystèmes, de fonctions, de services et de ressources environnementales, d'infrastructures ou de biens économiques, sociaux ou culturels dans des lieux et des contextes susceptibles d'être touchés négativement¹.

Le risque climatique est influencé par les éléments suivants :

- **Probabilité** : la chance qu'un résultat précis se produise¹.
- **Incertitude** : état d'une connaissance incomplète qui peut résulter, par exemple, d'une imprécision, d'un manque d'exhaustivité ou d'un désaccord¹.

Évaluation des risques liés au climat :

processus de détermination et d'évaluation des effets potentiels des changements climatiques sur une collectivité. Le processus consiste à déterminer les risques et les vulnérabilités qui guettent une collectivité en raison des changements climatiques, comme l'augmentation des inondations ou des vagues de chaleur, puis à évaluer les répercussions potentielles de ces risques. Cette évaluation servira ensuite à élaborer le plan d'adaptation au climat et à hiérarchiser les mesures et les stratégies visant à réduire la vulnérabilité et à accroître la résilience aux changements climatiques.

Voir aussi [Risque climatique](#).

Diversité : différences liées à la race, à l'ethnie, à la couleur de la peau, à la généalogie, au lieu d'origine, aux convictions politiques, à la religion, à l'état civil, à la situation familiale, au handicap physique, au handicap mental, au sexe, à l'identité ou à l'expression de genre, à l'orientation sexuelle, à l'âge, à la classe sociale et à la situation socioéconomique⁴.

Collectivités marginalisées ou dignes d'équité :

groupes de personnes qui, en raison d'une discrimination systémique, se heurtent à des obstacles qui les empêchent d'avoir le même accès aux ressources et aux possibilités offertes aux autres membres de la société et qui sont nécessaires pour leur permettre d'obtenir des résultats équitables. Ces groupes sont souvent sous-représentés dans les processus décisionnels. Cette expression peut faire référence aux groupes suivants :

- **Peuples autochtones** : les Premières Nations, les Métis, les Inuits et leurs communautés, y compris les communautés autochtones urbaines.
- **Nouveaux arrivants au Canada** : groupe auto-identifié de personnes qui ont obtenu, entre autres, le statut d'immigrant admis, le statut de réfugié ou le statut de résident permanent jusqu'à cinq ans avant une année de recensement donnée.
- **Membres de la communauté LGBTQ2+** : personnes lesbiennes, homosexuelles, bisexuelles, transgenres, non binaires, queers, bispirituelles et autres personnes représentant le large spectre des identités de genre, des orientations sexuelles et des orientations romantiques qui ne sont pas explicitement nommées.
- **Personnes vivant en situation de handicap** : personnes ayant une déficience physique, mentale, psychiatrique, intellectuelle ou sensorielle durable ou chronique qui, en interaction avec diverses barrières comportementales et environnementales, fait obstacle à leur participation pleine et efficace à la société de façon équitable. Il s'agit d'une caractéristique auto-identifiée qui ne nécessite pas une reconnaissance externe ou officielle du handicap.

- **Personnes à faible revenu** : personnes ou ménages qui gagnent nettement moins que le niveau de revenu moyen dans leur région, ce qui les place dans une situation économique désavantageuse par rapport à la population en général. Les personnes à faible revenu sont souvent confrontées à des obstacles qui les empêchent d'accéder à des services essentiels tels que les soins de santé, l'éducation et le logement, et cette situation peut perpétuer les cycles de pauvreté et d'exclusion sociale.
- **Personnes racialisées** : personnes ou groupes de personnes classés selon des caractéristiques ethniques ou raciales et faisant l'objet de discrimination pour ce motif.
- **Groupes religieux minoritaires** : groupes de personnes qui partagent des caractéristiques religieuses différentes de celles de la majorité ou de la population dominante, et qui sont souvent victimes de discrimination ou d'exclusion.
- **Résidents ruraux et éloignés** : personnes vivant dans des zones caractérisées comme rurales. En tant que membres d'un groupe digne d'équité, ces résidents peuvent faire face à des défis comme un accès réduit aux services essentiels et aux occasions économiques par rapport à leurs homologues urbains.
Voir aussi [Collectivité rurale](#) et [Collectivité éloignée](#).
- **Femmes** : toutes les personnes qui s'identifient comme des femmes.

Projet de mise en œuvre : initiative conçue et mise en œuvre pour aider les collectivités à s'adapter et à réagir aux répercussions des changements climatiques. Ces projets visent à réduire la vulnérabilité et à accroître la résilience face aux changements climatiques observés ou attendus et aux phénomènes météorologiques extrêmes qui y sont associés. Ils peuvent comprendre diverses mesures, comme l'amélioration des infrastructures pour résister aux conditions météorologiques extrêmes, le développement de cultures résistantes à la sécheresse ou la mise en place de systèmes d'alerte précoce en cas de catastrophe.

Engagement inclusif : l'engagement communautaire inclusif comprend la détermination et la mobilisation des groupes dignes d'équité et qui sont intéressés par le projet, la réduction des obstacles à la participation, l'habilitation de divers groupes à prendre des décisions et l'établissement de relations et de liens.

Communautés autochtones : communautés autochtones pour lesquelles une province ou un territoire a adopté une loi ou un règlement qui leur confère le statut de municipalité, ou collectivité autochtone (qui comprend les Premières Nations, les Métis et les Inuits) qui entreprend, en partenariat avec une administration locale, un projet admissible ou qui a conclu un accord de services partagés à quelque fin que ce soit avec une administration locale concernant l'infrastructure municipale, les changements climatiques ou l'adaptation au climat.

Savoir autochtone : parfois appelé Connaissances traditionnelles autochtones. Reflète les cultures, les langues, les valeurs, les histoires, les structures de gouvernance et les systèmes juridiques uniques des peuples autochtones. Le savoir autochtone est ancré dans le lieu et est cumulatif et dynamique. Les systèmes de savoirs autochtones sont fondés sur la vie en harmonie avec le monde naturel et sur une relation avec ce dernier. Les systèmes de savoirs autochtones s'appuient sur les expériences des générations précédentes, orientent la pratique des générations actuelles et évoluent dans le contexte de la société contemporaine. Les différentes collectivités des Premières Nations, des Inuits et des Métis ont chacune des façons distinctes de décrire leur savoir. Les détenteurs du savoir sont les seuls à pouvoir véritablement définir le savoir autochtone pour leurs collectivités.

Jalons : les jalons représentent les éléments essentiels qui composent chaque pilier de l'adaptation au climat fondée sur les principes d'ÉILCR+R. L'Outil d'évaluation pour des collectivités adaptées au climat comporte 11 jalons liés à chacun des trois piliers.

Pilier	Jalons
Personnes, partenariats et gouvernance	1. Ressources internes et collaboration
	2. Collaboration et partenariats externes
	3. Engagement du conseil et politique d'adaptation au climat
	4. Engagement, sensibilisation et éducation
Planification des risques et des mesures d'adaptation	5. Préparation – jeter les bases
	6. Cerner l'incidence des changements climatiques
	7. Analyser et évaluer les risques liés au climat
	8. Élaborer un plan d'adaptation au climat
Mise en œuvre et intégration	9. Mettre en œuvre un plan d'adaptation au climat
	10. Intégration dans les systèmes, les processus et les plans organisationnels
	11. Surveiller et réviser

Piliers : l'Outil d'évaluation est structuré autour de trois piliers. Les piliers représentent des groupes d'éléments (ou de jalons) clés de l'adaptation au climat fondée sur les principes d'ÉILCR+R. L'Outil d'évaluation comporte trois piliers : 1) Personnes, partenariats et gouvernance, 2) Planification des risques et des mesures d'adaptation et 3) Mise en œuvre et intégration. Les piliers sont interreliés, et les progrès réalisés dans le cadre d'un pilier renforcent souvent et font avancer les efforts dans les autres.

Énoncés sur l'état d'avancement : ces énoncés décrivent la situation actuelle des efforts d'adaptation au climat d'un organisme, ainsi que les niveaux futurs souhaités. Ces énoncés sont utilisés dans le cadre de l'auto-évaluation pour aider les organismes à évaluer leur point de départ et à suivre leur évolution au fil du temps. Ils vont de « Pas encore commencé » à « Pratiques avancées » et permettent aux organismes de mettre en évidence leurs points forts et les points à améliorer.

Réconciliation, Équité, inclusion et lutte contre le racisme et (R+ÉILCR) : cadre visant à lutter contre le racisme et l'oppression systémiques et à les démanteler, ainsi qu'à promouvoir des collectivités équitables et inclusives.

- **Réconciliation** : reconnaissance et prise en compte des injustices historiques et continues subies par les peuples autochtones. Elle comprend des mesures visant à réparer les relations, à reconnaître les droits des Autochtones et à intégrer leurs points de vue dans les politiques et les pratiques¹.
- **Lutte contre le racisme** : approche proactive visant à détecter, à contester et à éliminer le racisme sous toutes ses formes. Elle consiste à mettre en œuvre des politiques et des pratiques qui luttent activement contre les préjugés raciaux et encouragent l'équité raciale.
- **Équité** : l'équité vise à garantir un traitement juste et équitable ainsi que des occasions et des résultats pour les personnes et les groupes historiquement ou actuellement sous-représentés ou marginalisés⁴. Elle vise à s'attaquer aux obstacles systémiques et à créer un environnement où tout le monde peut s'épanouir.
- **Inclusion** : l'inclusion consiste à créer des environnements où toutes les personnes ont leur place et se sentent valorisées, respectées et aptes à participer pleinement. Elle comprend la détection et l'élimination des obstacles ainsi que la lutte contre les inégalités dans le but de construire une collectivité diversifiée où tout le monde peut s'épanouir.

Collectivité éloignée : lieu figurant sur la liste des lieux situés dans les zones prescrites (anciennement appelées « collectivités nordiques ») de l'Agence du revenu du Canada.

Feuille de route : espace qui permet de résumer et de classer par ordre de priorité les activités prévues pour réaliser des progrès au cours des deux prochaines années. On peut prendre les activités définies à l'étape 3 de chacun des piliers et les résumer ici.

Collectivité rurale : municipalité dont le centre de population ne dépasse pas 5 000 habitants, même si la municipalité dans son ensemble compte plus de 10 000 habitants.

Autoévaluation : lorsqu'elle est effectuée à chaque pilier, l'auto-évaluation sert à aider à répondre à la question « où en sommes-nous? ». Elle consiste à remplir des colonnes indiquant l'état d'avancement et les activités pour chaque pilier. L'état d'avancement et les activités sont conçus pour être utilisés ensemble afin d'aider à établir un plan personnalisé d'adaptation au climat fondé sur les principes d'ÉILCR+R.

Secteur de services : catégorie de services fournis par une administration locale, y compris, mais sans s'y limiter, l'eau, les égouts, l'évacuation des eaux et la protection contre les inondations, la gestion des matières résiduelles solides, les parcs, les loisirs et la culture, les transports et la mobilité, la gouvernance, l'aménagement du territoire et les services d'urgence.

Portrait : résumé des résultats de l'auto-évaluation relatifs aux trois piliers.

Partie prenante : personne ou groupe concerné par une question particulière ou qui détient des droits légaux ou de facto pour gérer ou prendre des décisions.

Populations vulnérables : groupes de personnes plus susceptibles d'être exposées à un risque accru de conséquences préjudiciables en raison de facteurs socio-économiques (chômage, logement inabordable, soins de santé inadéquats, isolement, faibles revenus), de facteurs de sensibilité (biologiques, environnementaux et autres) et d'autres facteurs qui peuvent entraîner une prédisposition à subir des conséquences préjudiciables. Il est important de noter que toutes les personnes et les collectivités du Canada peuvent être vulnérables. « Ce n'est pas une question de faiblesse, mais plutôt de l'ampleur des changements subis, combinée à d'autres défis et circonstances historiques. » D'autres termes couramment utilisés pour décrire ces populations sont : marginalisées, difficiles à atteindre, défavorisées, mal desservies, prioritaires, à risque ou à risque élevé⁵.



RÉFÉRENCES

1. IPCC (2014). Climate Change 2014: Synthesis Report. Contribution of Working Groups I, II and III to the Fifth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change [équipe de rédaction principale, R.K. Pachauri et L.A. Meyer (éd.)]. IPCC, Genève, Suisse, 151 pages.
2. Accessibility Services Canada (2024). *Definitions*. <https://accessibilitycanada.ca/get-help/definitions/#:-:text=Accessibility%3A%20Accessibility%20refers%20to%20the,for%20people%20who%20experience%20disabilities>.
3. IPCC (2023). *Sections* dans Climate Change 2023: Synthesis Report. Contribution of Working Groups I, II and III to the Sixth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change [équipe de rédaction principale H. Lee et J. Romero (éd.)]. IPCC, Genève, Suisse, p. 35-115, doi : 10.59327/IPCC/AR6-9789291691647.
4. ICLEI et FCM (2022). Intégrer l'équité, la diversité et l'inclusion à l'action climatique municipale <https://fr.pcp-ppc.ca/resources/edi>.
5. Université Simon Fraser, Morris J. Wosk Centre for Dialogue (2020). *Au-delà de l'inclusion : L'équité dans la mobilisation du public*.